

AUTORISATION PARENTALE VACANCES ÉTÉ 2021

SEMAINE 4 : CHANTIER - DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 JUILLET 2021

SEM 4	CHANTIER : METTONS-LE #58 SUR SON 31 (7 places)				
	LUNDI 26 JUILLET	MARDI 27 JUILLET	MERC 28 JUILLET	JEUDI 29 JUILLET	VEND 30 JUILLET
Matin 9H-13H	ACCUEIL + CHANTIER	CHANTIER	CHANTIER	CHANTIER	AQUALAND
Aprèm' 13H-18H	CHANTIER	BASE DE LOISIRS DE SOLOMIAC	SORTIE PISCINE STLYS	SORTIE PISCINE LEGUEVIN	

Un chantier est un engagement comprenant une phase de « travail » et une phase de « contrepartie ». Cette contrepartie favorise l'accès aux loisirs pour les familles et permet aux jeunes d'autofinancer leurs vacances. Un chantier est organisé à chaque vacances. Celui-ci, le second, se focalise sur la rénovation de la façade extérieure. Cette démarche est un acte fort de changement et d'identification après une période de fermeture. Pour les jeunes, c'est un moyen de se réapproprier leur structure d'accueil.

INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant il est nécessaire d'être adhérent (une fiche à remplir et 10€ pour la famille), nous remettre cette autorisation parentale ainsi que « la fiche complémentaire jeunesse ». Tous les documents doivent être retournés à l'accueil de la MJCCS situé à L'Escalys – 7 avenue François Mitterrand.

INFORMATION

Le matin, les jeunes inscrits seront accueillis et encadrés par les professionnels au #58. L'après-midi, la structure sera ouverte à l'ensemble des jeunes Saint-Lysiens. L'accueil commence à 9h, l'activité à 9h30.

Prévoir un masque, un sac à dos, des vêtements pouvant être tâchés, une gourde, une casquette, un repas, des couverts et une glacière. Le port du masque est obligatoire à l'intérieur et en minibus.



PARENTS

Je soussigné (e)

Responsable légal de(s) l'enfant(s)..... Né le / /

AUTORISE

- Mon enfant à participer à la semaine **CHANTIER** - DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 JUILLET 2021
- Les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale ou évènements mettant mon enfant en danger ;
- Mon enfant à quitter seul la structure à 18h (fermeture) : OUI NON
- Mon enfant à quitter seul la structure avant 18h : OUI NON

JE CERTIFIE

- Mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale pour la pratique des activités prévues ;
- Mon enfant ne prend aucun médicament ou traitement médical. Si c'est le cas, je m'engage à remettre les médicaments et l'ordonnance aux professionnels.

Recommandations/précisions à apporter (allergies, traitement médical, difficultés de santé) :

.....

L'Espace Jeunes #58 : la maison des possibles pour les jeunes

Espace Jeunes car c'est pour les jeunes de 10 à 17 ans ; #58 car il est situé au n°58 de la rue du Languedoc.

L'espace jeunes permet aux adolescents de se retrouver dans un esprit de **convivialité** et **d'écoute** sans discrimination. La valorisation des pratiques artistiques, l'expression **citoyenne** des jeunes, l'implication des jeunes dans la vie de leur commune sont des vecteurs forts qui sont portés par l'équipe professionnelle.

Le **#58** est agencé comme une **maison** et accueille les jeunes dans différentes pièces : le salon pour les activités, la cuisine pour les ateliers culinaires, un studio pour faire de la musique, une salle geek pour le multimédia et une pièce de vie pour manger. Le matériel qui est mis à disposition : un baby-foot, des jeux de société, des livres, de quoi dessiner, des instruments de musique, des ordinateurs... et le city-stade.

L'équipe professionnelle est garante de la **sécurité** physique, morale et affective des jeunes adhérents présents dans le local et lors de sorties. Le city-stade et la cour de la MJC relèvent du domaine public. La **participation** des jeunes est sollicitée pour qu'ils apportent leurs idées et organisent leurs temps libres.

Les vacances se déroulent sur la base d'un fonctionnement ALSH du matin au soir (midi compris). Toute la journée, les jeunes sont sous la **responsabilité** des animateurs. Le midi, tout le groupe déjeune ensemble mais chacun apporte son repas. Les diverses activités proposées sont adaptées au public, à la période et sont **encadrées** par les professionnels.

Des **sorties** sont régulièrement organisées à dominante sportive, artistique ou ludique. Parfois, des échanges organisés avec d'autres MJC permettent aux jeunes de différentes communes de se rencontrer. Les jeunes peuvent proposer des sorties et même les organiser. *L'adhésion est obligatoire et il faut réserver sa place.*

Nouveau : l'après-midi au #58, le fonctionnement sera « ouvert ». Cela signifie que tous les jeunes peuvent venir prendre contact avec l'équipe, s'y retrouver, faire des activités libres etc. Les jeunes inscrits à la semaine seront au contact des jeunes de la commune.

*L'organisation de l'agenda tient compte de l'évolution des protocoles sanitaires en vigueur (DDCS). Pour s'assurer que les mesures soient comprises et appliquées, il est important que les responsables légaux et les jeunes prennent connaissance du protocole préparé par l'association.



SEMAINE GRATUITE*

JEUNES

Je m'engage à arriver à l'heure, à être présent pour tous les temps de la semaine et à m'impliquer dans le chantier. Il est important que je m'investisse pleinement pour accéder aux activités de loisirs qui sont ***gratuites**. Si cet engagement n'est pas respecté, ma participation aux activités pourrait être remise en question.

L'organisation de l'agenda tient compte de l'évolution des protocoles sanitaires en vigueur (DDCS). Pour s'assurer que les mesures soient comprises et appliquées, il est important que les responsables légaux et les jeunes prennent connaissance du protocole préparé par l'association.

J'ai pris connaissance du protocole sanitaire et m'engage à le respecter.

Fait à

Le

Signature des parents